



Ge.ch > Statistique > Actualités

STATISTIQUES CANTONALES

ACTUALITÉS

- 08.01.26 - Stabilité des prix à la consommation à Genève en décembre. Focus sur l'évolution des prix des médicaments

En décembre 2025, l'indice genevois des prix à la consommation (IGPC) est stable en un mois et s'établit à 105,9 points (base décembre 2020 = 100). Il s'accroît de 0,1 % par rapport à décembre 2024. La variation annuelle moyenne se fixe à + 0,2 %.

La stabilité de l'IGPC en un mois est le résultat d'évolutions divergentes.

Parmi les hausses :

- Les prix de l'*hébergement* progressent de 11,9 % en un mois (+ 1,1 % en un an) et exercent l'effet le plus marqué sur l'indice total. Cette hausse saisonnière liée aux vacances d'hiver est plus importante dans la *parahôtellerie* (+ 25,0 % en un mois ; + 3,6 % en un an) que dans l'*hôtellerie* (+ 3,1 % en un mois ; - 0,9 % en un an).
- Les prix des *produits de beauté et cosmétiques* augmentent de 3,0 % en un mois (+ 1,8 % en un an).

Du côté des baisses :

- Les prix de l'*alimentation* fléchissent de 1,4 % en un mois (- 1,0 % en un an), sous l'effet du recul des prix des *légumes frais et champignons*, de la *viande* et de certains produits céréaliers comme les *pâtes alimentaires* et le *riz*.
- Dans le groupe *loisirs et culture* (- 0,5 % en un mois ; + 0,6 % en un an), les prix des *voyages à forfait internationaux* se replient de 2,0 % en un mois (+ 1,0 % en un an).
- Les prix de l'*habillement* baissent de 1,6 % en un mois (- 1,3 % en un an).
- Les prix des *médicaments* diminuent de 0,9 % en un mois (- 2,3 % en un an). Cette évolution est liée au réexamen annuel des prix des médicaments effectué par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP, voir *Thème du mois*).

Thème du mois : Évolution des prix des médicaments

Fixés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP, voir encadré), les prix des médicaments représentent 3,1 % du total de l'indice, ce qui correspond en moyenne à 3,1 % des dépenses des ménages.

Comment l'OFSP fixe et révisé les prix des médicaments

Pour déterminer le prix d'un médicament remboursé, l'OFSP effectue une double comparaison : il analyse le coût de traitements similaires déjà existants en Suisse et observe les prix pratiqués dans neuf pays européens de référence. Chaque année, l'OFSP réexamine un tiers des médicaments afin de vérifier s'il est nécessaire de réévaluer leur prix.

L'exclusion des primes d'assurance-maladie de l'indice des prix à la consommation

Les primes d'assurance-maladie sont exclues des dépenses de consommation considérées dans l'IGPC car elles représentent des transferts financiers obligatoires qui sont restitués aux ménages sous forme de prestation d'assurance en cas de maladie.

De plus, leur évolution dépend non seulement des tarifs médicaux, mais aussi de la fréquence de recours aux soins. Or, un tel effet lié à la quantité est en contradiction avec l'objectif de l'IGPC qui est de mesurer le renchérissement en tant que pure évolution des prix.

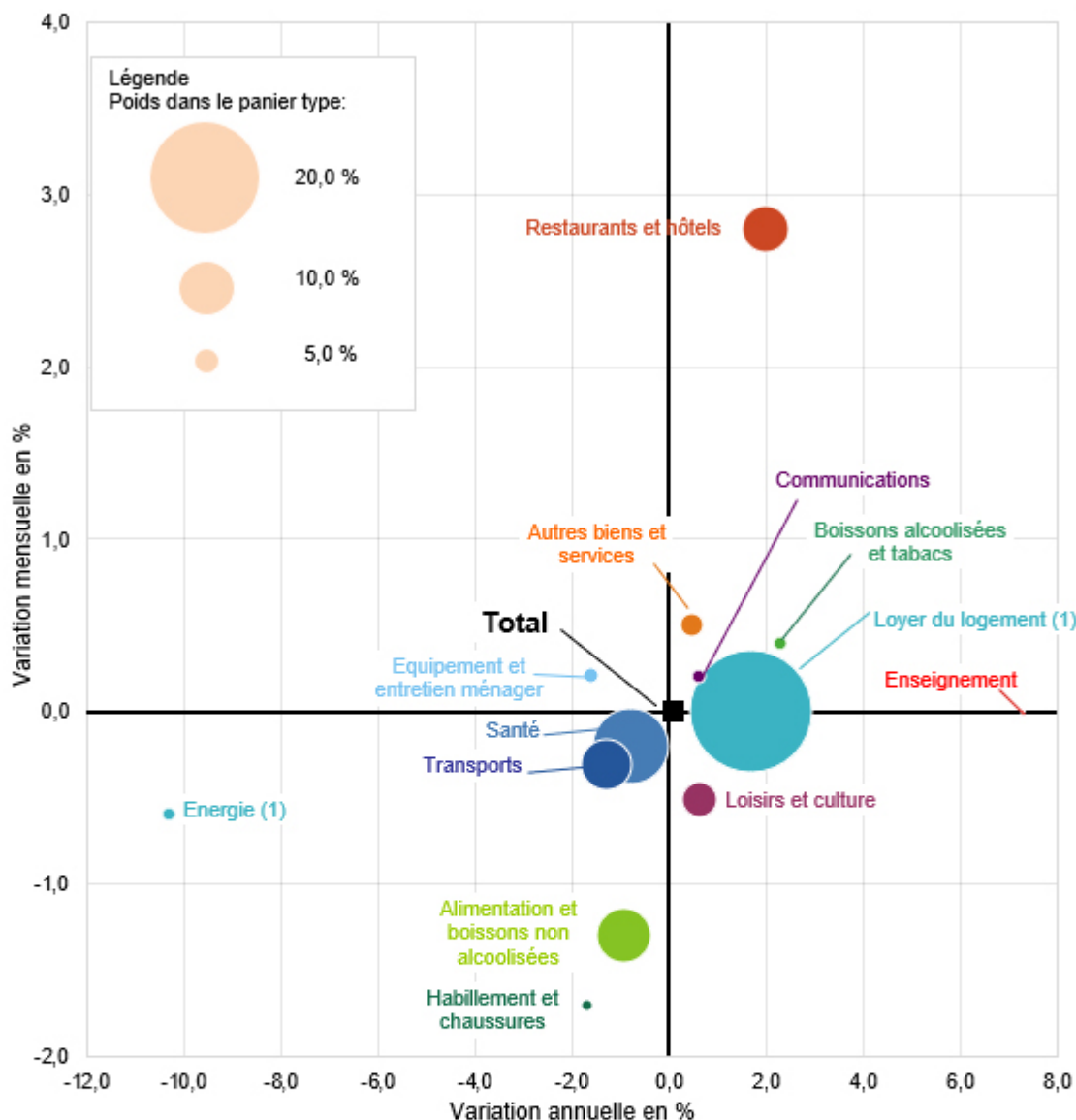
En revanche, les prestations financées par ces primes (consultations, médicaments, séjours hospitaliers, etc.) sont intégrées au panier-type afin de suivre les variations de leurs prix.

Pour suivre l'évolution des primes, l'Office fédéral de la statistique développe un indice dédié : l'indice des primes d'assurance-maladie (IPAM).

En dix ans, les prix des médicaments ont baissé de 18,5 %. Hormis une phase de relative stabilité de deux ans entre décembre 2015 et décembre 2017 liée à la suspension des contrôles de l'OFSP, l'indice de prix des médicaments a reculé de manière constante (- 0,15 % par mois en moyenne).

Les baisses les plus marquées surviennent en décembre, mois d'entrée en vigueur des prix après les réexamens.

Indice genevois des prix à la consommation selon les groupes de dépenses,
en décembre 2025



(1) Le loyer du logement et l'énergie font partie du même groupe de dépenses (Logement et énergie).

Aide à la lecture du graphique à bulles :

Variation mensuelle (position par rapport à l'axe vertical) : Les prix du groupe

Restaurants et hôtels augmentent fortement et ceux du groupe *Habilleement et chaussures* baissent sensiblement.

Variation annuelle (position par rapport à l'axe horizontal) : Les prix du groupe

Enseignement augmentent considérablement et ceux du groupe *Energie* baissent considérablement.

Poids dans le panier (taille des bulles) : Le loyer du logement représente une part importante des dépenses. Il exerce ainsi un effet important sur l'évolution de l'indice général.